Fondation Paris-Sud Université

Rapport d'activité

2018, année de refondation p. 1

Gouvernance p. 4

Budget p. 6

Les chaires de recherche p. 7

Les actions 2018 p. 17

L'Université Paris-Sud p. 24

Crédits photographiques : CNES/Rachel Barranco (p.16), Catherine Barrié (p. 13, 21), Julien Bobroff (p. 9), EDF (p. 4), Homa Hassani (p. 23), Rayan Kabra (p.15), Université Paris-Sud/M. Lecompt (p.18, 19, 23, 25), Getty Images News/ Pascal Le Segretain (p.5), Léa Remaud (p. 23), Émilia Robin (p. 3, 9, 20, 21, 23), UNESCO (p. 11)

Icônes : Bogdan Rosu sur www.flaticon.com

Conception et réalisation graphique : Émilia Robin

Ce document a été tiré à 750 exemplaires en avril 2019

Imprimerie Champagnac - Aurillac - France

2018, ANNÉE DE REFONDATION

Relancer la Fondation créée en 2011 relève d'un parti-pris politique fort de la Présidence de l'Université.

Il importe que l'Université Paris-Sud puisse intégrer l'Université Paris-Saclay avec une volonté réaffirmée de porter sa Fondation et d'en favoriser le développement et la visibilité.

LE MOT DU PRÉSIDENT, PASCAL CORBEL

L'année 2018 aura été une année cruciale pour la Fondation Paris-Sud Université. En effet, les orientations issues des réflexions et expérimentations menées l'année précédente ont été validées par le conseil de gestion, et sont entrées en phase opérationnelle.

Le portage de chaires restera l'activité principale de la Fondation, le potentiel de l'Université Paris-Sud en la matière étant loin d'être pleinement exploité. La Fondation continuera toutefois à **soutenir d'autres projets**, en faisant appel à un public plus large. Il s'agira de projets davantage au cœur des missions de l'Université, mais toujours originaux et innovants, allant au-delà de son activité courante. Enfin, une stratégie d'**approche des fondations d'entreprise** sera mise en œuvre.

Pour cela, la Fondation, qui s'appuyait jusqu'ici sur les directions existantes de l'Université Paris-Sud, dispose désormais d'une **équipe de permanents** qui consacrent toute leur énergie au développement de la Fondation. Enfin, il nous paraissait important de matérialiser notre volonté de faire de la Fondation un outil privilégié de renforcement des liens avec les entreprises. C'est donc avec grand plaisir que **j'ai passé le relais de la présidence de notre Fondation à Florence Cordier**, Déléguée Emploi Île-de-France d'EDF et présidente du CEREQ. L'occasion aussi de rappeler qu'EDF a été le premier membre fondateur de la Fondation et de les remercier de ce soutien continu.

La Fondation Paris-Sud Université est donc entre de très bonnes mains, au moment où elle devra **négocier un virage historique en préparant l'intégration dans l'Université Paris-Saclay**.

Le mot de la Présidente, Florence Cordier

Ce fut comme une évidence pour moi d'accepter la présidence de la Fondation Paris-Sud Université.

Il y a bien sûr l'existence de **liens historiques entre EDF et l'Université Paris-Sud**. Et il y a aussi, et surtout, les valeurs que nous partageons, notamment l'égalité des chances, que je défends depuis toujours.

À mes yeux, l'un des enjeux majeurs est celui du **rapprochement entre le monde de l'Université – le monde académique, et celui de l'entreprise, de l'industrie – le monde socio-économique**. EDF entretient depuis toujours des relations étroites avec le monde académique. Il est essentiel de travailler ensemble et d'avoir une bonne appréhension de nos enjeux et de nos besoins respectifs, afin de rapprocher les deux mondes.

Enfin, **Saclay est un lieu important pour EDF**. Nous y avons implanté à la fois notre centre de recherche (EDF Lab) et notre centre de formation des personnels de tous statuts (EDF Campus). M'impliquer dans l'Université Paris-Sud, et bientôt dans l'Université Paris-Saclay, c'est aussi contribuer à la vie du plateau de Saclay.

Retour sur un processus de relance

Automne 2017-hiver 2018	Printemps-été 2018	Automne 2018-hiver 2019
Ouverture de la collecte vers les particuliers, réflexion stragégique sur les axes d'une relance de la Fondation	Recrutement de deux personnes à temps plein, reprise administrative et financière, relance de la communication	Révision des statuts, élection d'une nouvelle Présidente, premières manifestations publiques

L'actualisation des statuts

À la suite d'une demande du Rectorat lors du conseil de gestion d'octobre 2018, un travail de codification des statuts a été effectué avec la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles de l'Université Paris-Sud.

Au paragraphe 8, article 3 (« Règles de Gestion »), la phrase : « **En application de l'article 8 du décret relatif aux règles générales de fonctionnement des fondations universitaires, la Fondation Paris-Sud Université applique les règles de gestion en vigueur à l'Université Paris-Sud** » remplace les items ne répondant plus à la législation financière en vigueur (GBCP).

Une nouvelle équipe

Catherine Barrié, directrice de la Fondation, ingénieure de recherche hors classe, est détentrice d'une double formation en Communication (CELSA) et en Management des Universités et Établissements d'Enseignement Supérieur (IAE de Lille). Arrivée à l'Université en 2001, elle participe activement à la création de la Maison des Études, dont elle assure la direction administrative et financière. Elle initie différents projets innovants dans l'établissement avant de prendre la direction de la Mission Campus en 2011 puis celle de la Fondation en 2018.

Émilia Robin, responsable de la communication, est historienne de formation. Elle a travaillé plusieurs années à l'Institut Georges Pompidou où elle était en charge des relations avec les chercheurs, de la médiation scientifique et de l'animation des réseaux sociaux. Chargée d'études pour les formations interdisciplinaires à la direction de l'ENS Ulm en 2017-2018, elle rejoint ensuite la Fondation.

De nouveaux locaux

Située depuis plusieurs années sur le plateau du Moulon, la Fondation s'est installée dans de nouveaux locaux sur le campus d'Orsay-Vallée.

Elle a trouvé place au **bâtiment 351**, qui accueillait des ateliers techniques avant une rénovation complète qui a permis l'installation de services administratifs : la Fondation, la DARI (direction des activités de recherche et d'innovation) et la DAJI (direction des affaires juridiques et institutionnelles).

Dans ce cadre agréable, plusieurs bureaux permettent un travail efficace mais aussi l'accueil des étudiants et personnels qui souhaitent développer un projet avec le soutien de la Fondation.

LA GOUVERNANCE DE LA FONDATION

(à partir de décembre 2018)

À la demande de la présidente de l'Université Paris-Sud, Sylvie Retailleau, **Pascal Corbel**, par ailleurs vice-président de l'Université pour les Relations entreprises et la formation tout au long de la vie, a assumé au cours des années 2017 et 2018 la fonction de président par intérim de la Fondation. Florence Cordier lui a succédé en décembre 2018. Durant ses deux années de présidence, Pascal Corbel a animé une réflexion sur la relance stratégique de la Fondation qui a ainsi pu être menée à bien. Qu'il en soit vivement remercié !

Renouvellement du Bureau

Engagé depuis sa création dans la Fondation comme trésorier, **Serge Édouard**, enseignant-chercheur en gestion à l'UFR Sciences, devient **vice-président** de la Fondation, fonction vacante jusqu'alors.

La fonction de **trésorière** a donc été proposée à **Nathalie Herrbach**, également Directrice Générale des Services Adjointe de l'Université Paris-Sud. Elle prendra ses fonctions à compter du 1er janvier 2019.

D'autre part, afin de faciliter le fonctionnement quotidien de la Fondation, il a été décidé de nommer **Catherine Barrié**, directrice de la Fondation, **secrétaire** du Bureau de la Fondation.

Florence Cordier, présidente de la Fondation depuis décembre 2018

Florence Cordier

Florence Cordier est diplômée en **sciences sociales du travail**. À EDF depuis 2001, ell y a notamment piloté l'accord sur la Responsabilité Sociale du Groupe. Durant cette période, elle a été administratrice de la Fondation de Dublin (Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail).

Responsable du recrutement, de la marque employeur et des relations avec l'enseignement supérieur à la DRH du Groupe EDF, elle a également été administratrice de la Conférence des grandes écoles (CGE) durant 4 ans.

Aujourd'hui **Déléguée Emploi Île-de-France pour EDF**, elle coordonne les politiques emploi, formation et ressources humaines dans le cadre des projets territoriaux du Groupe.

Après un premier mandat d'administratrice du **CEREQ**, elle en est la Présidente depuis 2015.

Collège des fondateurs

Bernard Salha, directeur de la Recherche et Développement d'EDF

Sylvie Retailleau, Présidente de l'Université Paris-Sud

Michel Le Boudec, Directeur Régional de la Direction d'exploitation de Massy, Société Générale

Collège des personnalités extérieures

Gilles Bloch, Président de l'Université Paris-Saclay

Patrick Couvreur, Professeur à la Faculté de Pharmacie de l'Université Paris-Sud, inventeur européen

Albert Fert, Professeur émérite à l'Université Paris-Sud, Prix Nobel de Physique

Marie-Claude Gaudel, Professeur émérite d'informatique à la Faculté des Sciences de l'Université Paris-Sud

David Ros, Maire d'Orsay, Conseiller départemental de l'Essonne

Collège des représentants de Paris-Sud

Étienne Augé, Vice-Président Recherche de l'Université Paris-Sud

Brigittte Bourdon, Directrice de la Communication de l'Université Paris-Sud

Stéphane Duquerroy, Maître de conférences, responsable de la Mission Handicap de l'Université Paris-Sud

Jane Lecomte, Professeur à la Faculté des Sciences de l'Université Paris-Sud

Marc Pallardy, Doyen de la Faculté de Pharmacie de l'Université Paris-Sud

Christine Paulin, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Université Paris-Sud

EXERCICE BUDGÉTAIRE 2018

Les comptes de la Fondation, dans le cadre du compte financier 2018 de l'Université Paris-Sud, présentent un **actif de 1 385 k€ contre 775 k€ en 2017**. Ce quasi doublement s'explique, d'une part, par le niveau de la trésorerie à 714 k€ (+20% par rapport à 2017), qui se partage entre 192 k€ sur un fonds rémunéré auprès de la Société Générale, et 406 k€ de disponibilités sur le compte du Trésor de l'Université. D'autre part, conformément aux recommandations de nos commissaires aux comptes, l'ensemble des engagements des mécènes associés aux chaires pluriannuelles a été constaté en créances. L'actif circulant passe donc de 102 k€ à 569 k€.

Le **résultat de l'activité 2018** est positif à hauteur de 17 716 €. En recettes, nous avons constaté 26 466 k€ de dons des particuliers, en plus des 15 005 € constatés en 2017. Au total, la campagne de fonds auprès des particuliers lancée en octobre 2017 aura récolté plus de 40 k€. Une nouvelle campagne de collecte a été relancée en décembre 2018. À cela s'ajoutent les produits des chaires pour 145,5 k€.

L'**administration de la Fondation** disposait d'un budget de 106 686 €. Ce budget porte les actions de pilotage et de communication mutualisées, mais aussi le financement des projets par les dons des particuliers. 73% ont été exécutés, principalement en personnel (61%).

L'**ensemble des dons au 31 décembre 2018** s'élève à environ 40 k€ :

Les **chaires d'enseignement et de recherche** constituent l'activité principale de la Fondation.

La chaire « **La Physique autrement** » de Julien Bobroff disposait d'un budget de 3 900 € en 2018. Aucun nouveau financement n'est intervenu depuis 2016. 96% ont été dépensés, en petit matériel et composants scientifiques.

La chaire « **Cuisine du futur** » de Raphaël Haumont disposait d'un budget de 23 443 €. 66% ont été exécutés, principalement en dépenses de personnel (10,3 k€, une embauche de juin à septembre). Le reste correspond à des dépenses de consommables, fournitures, remboursements de missions, et un peu d'investissement (autoclave).

La **chaire de l'Immatériel** d'Ahmed Bounfour disposait d'un budget de 46 047 €. 25% ont été dépensés en 2018. Ce sont des dépenses liées aux activités de recherche : remboursement de missions à des conférences, organisation du colloque à l'UNESCO.

La chaire « **Droit de l'espace et des télécommunications** » de Philippe Achilleas disposait d'un budget de 162 055 € sur 2018. 41% ont été exécutés, soit pour moitié en dépenses liées à des remboursements de missions, d'organisation d'événementiels ou de petits matériels, soit pour l'autre moitié en dépenses de personnel.

Enfin, le budget de la nouvelle chaire « **Cosmologie Modes B** » de Jean-Loup Puget a été ouvert fin 2018 à hauteur de 72 000 €, notamment pour l'embauche d'un post-doctorant. L'ensemble des dépenses a été reporté sur 2019.

Mes fonctions de trésorier se sont arrêtées au 31 décembre 2018, après cinq années.

C'est donc très sereinement que j'ai transmis le témoin à notre nouvelle trésorière Nathalie Herrbach.

Serge Édouard

Les chaires de recherche

DROIT DE L'ESPACE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Philippe Achilleas

Philippe Achilleas
Professeur des Universités
Directeur du Master 2 « Droit des activités spatiales et des télécommunications »
Fondateur et directeur de l'IDEST (Institut du droit de l'espace et des télécommunications)

La Chaire permet de soutenir les activités de recherche et d'enseignement : contrats doctoraux, colloques internationaux et journées d'études, publications scientifiques, frais de missions pour les jeunes chercheurs.

En 2001, l'Université Paris-Sud et la Faculté Jean Monnet ont relevé le défi posé par les milieux professionnels de voir émerger en France un pôle de recherche et d'enseignement sur le droit des activités spatiales et des télécommunications à vocation internationale. Ce pôle s'est, depuis, étendu aux activités aéronautiques et numériques. Il comprend :

- Une équipe de recherche
- L'Institut Droit, Espaces et Technologies (IDEST)
- Une formation de master, le M2 Droit des activités spatiales et des télécommunications
- Un GIS (groupement d'intérêt scientifique) avec le CNES sur le droit de l'espace et des secteurs innovants
- Une Chaire internationale

Les mécènes :

AIRBUS DEFENCE & SPACE

arianeGROUP

orange™

Colloque international

La Chaire a co-organisé avec le CNES un colloque international le 17 décembre 2018 à Paris sur « **Le droit, outil stratégique d'une industrie en pleine mutation** ». Cette manifestation a réuni 27 intervenants représentant des ministères, des agences spatiales, des industries et des universités autour de quatre thèmes :

- La loi sur les opérations spatiales vue par les acteurs
- Le recours à la réglementation des opérations spatiales comme outil de développement économique
- Quelles problématiques de financement à l'heure du *New Space* ?
- L'espace aux frontières du numérique

En 2018, la Chaire a permis de soutenir plusieurs projets professionnels et de recherche des étudiants, notamment :

Participation au concours inter-universitaire de procès simulé en droit aérien (**Air Law Moot Court**) dont la finale européenne s'est déroulée à Lisbonne et la finale mondiale à Séoul.

Voyage d'études du master en Guyane à la découverte du Centre spatial guyanais (co-financé avec ArianeGroup).

Le M2 DAST

Chaque année, la Chaire soutient le **M2 Droit des activités spatiales et des télécommunications de l'Université Paris-Sud / Paris-Saclay**. Cette formation internationale, pluridisciplinaire et professionnalisante a été créée avec le soutien des milieux professionnels pour satisfaire des secteurs en pleine expansion, et demandeurs de diplômés hautement qualifiés.

Depuis sa création le M2 DAST a accueilli des étudiants issus de 68 nationalités. Ce diplôme est devenu l'**une des formations juridiques incontournables** pour entamer ou poursuivre une brillante carrière dans les métiers de l'aérospatial et des télécommunications, comme l'atteste son réseau international d'anciens étudiants présents dans les grandes institutions et entreprises des secteurs concernés, et actifs dans 26 pays.

Visite du futur pas de tir du lanceur Ariane 6
Centre spatial guyanais

Digital Law Moot Court Competition

La Digital Law Moot Court Competition (DLMCC) représente le premier concours de procès simulé en droit du numérique. Il a été créé en 2016 par l'IDEST avec le financement de la Chaire dans le but de promouvoir le droit du numérique dans toutes ses dimensions à travers un exercice de procès simulé opposant des étudiants de diverses universités.

À partir d'un cas fictif sur un thème d'actualité, un petit groupe d'étudiants doit rédiger des mémoires puis affronter les équipes des autres universités en plaidant devant des jurys composés de professeurs et de professionnels.

Le concours connaît une participation croissante : 6 équipes pour la première édition de 2016, 17 équipes en 2017, **37 équipes en 2018**.

L'édition 2018 a été marquée par l'**ouverture internationale du concours** avec des équipes belges, italiennes et ivoiriennes.

Les cas combinent des questions théoriques et pratiques : le traitement des données personnelles *via* les objets connectés (2016), une cyberattaque d'un quartier entièrement connecté (2017), **le statut de l'intelligence artificielle (2018)**.

LA PHYSIQUE AUTREMENT

Julien Bobroff

Créée en 2013, la chaire « La physique autrement » explore de nouvelles formes de vulgarisation et d'enseignement de la science. Ses actions s'organisent autour de trois axes : l'innovation, la diffusion et la recherche.

Julien Bobroff
Professeur des Universités
LPS (Laboratoire de physique des solides)

Un réseau national

La chaire « La physique autrement » **collabore avec plusieurs programmes de recherche sur la vulgarisation**, l'interdisciplinarité et les pédagogies innovantes : ANR Descitech (Université de Grenoble), ANR Carangoni (Université Paris-Diderot), ANR Link (Université Paris-Sud).

Il s'agit particulièrement des équipes du Laboratoire de physique des solides (Université Paris-Sud/CNRS), du CodesignLab (Telecom ParisTech), de DiDasCo (Université Paris-Sud), de l'Institut Villebon-Georges Charpak (Université Paris-Saclay), de l'Institut de la Communication (Université Lyon 2) et du laboratoire Matière et Systèmes Complexes (Université Paris-Diderot).

Une recherche pédagogique

L'équipe de la chaire a pour objectif de mieux comprendre ce qui se joue dans les nouvelles formes de médiation scientifique, à la fois du point de vue des contenus et des interactions avec le public.

Cette réflexion passe notamment par des collaborations entre science et design, des projets interdisciplinaires, des ateliers étudiants tournés vers la création collective d'une action de médiation.

Ces collaborations permettent de développer de nouveaux modes de communication de la science vers le grand public. Elles inspirent également de nouvelles formes d'enseignements, évalués dans leurs effets sur les compétences à la fois transversales et disciplinaires.

Une exposition : Cristallo-Graphique

Cristallo-graphique est un projet mené en **collaboration avec Marianne Tricot, illustratrice scientifique**.

Différentes techniques d'impression ont été utilisées pour mettre en scène la cristallographie : gravures à l'eau-forte pour expliquer comment des réseaux d'atomes composent la matière, lithographies pour comprendre comment les cristaux poussent, sérigraphies pour mettre en scène la couleur des cristaux.

Un petit livret illustré raconte également les **bases, l'histoire et les recherches récentes en cristallographie**.

De la diversité de ces techniques résulte un objet éditorial proposant une **petite exposition en kit, modulable et nomade**.

Des **ressources complémentaires** peuvent être téléchargées*, et une approche ouverte a été choisie : **réutilisation libre** des contenus du site et des images pour qui souhaite fabriquer sa propre exposition.

* hebergement.u-psud.fr/supraconductivite/minisite/cristallo-graphique/

Un projet collaboratif : Open TP

Les nouvelles technologies (smartphones, Arduino...) sont des outils répandus, mobiles et utilisables dans des contextes très variés. Ils permettent de **sortir du cadre des travaux pratiques classiques** et de laisser une plus grande autonomie aux étudiants.

Le site OpenTP.fr est issu d'un enseignement de l'Université Paris-Saclay qui **propose à des étudiants physiciens de fabriquer eux-mêmes leur propre TP**. Après une initiation sous forme de défis et de jeux, ils doivent concevoir et fabriquer durant 5 jours leurs expériences, puis en analyser les résultats.

Ce site permet le partage, entre tous, de supports pédagogiques originaux librement utilisables et de projets de physique menés par des étudiants. Une communauté d'utilisateurs, étudiants et enseignants, peut ainsi se développer autour de ces nouvelles approches de la physique.

CHAIRE EUROPÉENNE DE L'IMMATÉRIEL

Ahmed Bounfour

Ahmed Bounfour
Professeur des Universités
Laboratoire RITM (Réseaux, Innovation, Territoires, Mondialisation)
Directeur du Master 2 « Management du capital immatériel »
www.chairedelimmateriel.u-psud.fr/

2018 consacre la 10e année d'existence de la Chaire européenne de l'Immatériel, affiliée au laboratoire RITM.

Les activités de la chaire s'organisent autour des trois pôles thématiques retenus dans son plan d'action : **l'innovation, le numérique et les actifs immatériels territoriaux**. Ses activités s'appuient en particulier sur les projets de recherche portés par le RITM et coordonnés par le titulaire de la chaire, Ahmed Bounfour.

Elle s'investit également dans la formation, autour du **Master 2 Management du Capital immatériel** de l'Université Paris-Saclay, en partenariat avec l'Université d'Évry-Val d'Essonne.

Quatre colloques

« Cloud computing et design organisationnel » – Conférence internationale en partenariat avec INRIA, IMT Télécom ParisTech, l'ANR CBOD – Faculté Jean Monnet, Université Paris-Sud, 28 mars 2018

« Le transfert de technologie : impact et articulation dans les territoires » – 4e conférence sur les actifs immatériels territoriaux – Caisse des Dépôts et Consignations, 3 avril 2018

« Safe and Ethical Cyberspace, Digital Assets and Risk: how to assess the intangible impacts of a growing phenomenon? » – 14e conférence mondiale sur le capital immatériel – UNESCO, 14-15 juin 2018

« Actifs institutionnels, innovation institutionnelle et développement territorial » – Séminaire d'échanges – Commissariat général à l'égalité des territoires, 13 novembre 2018

Le mécène :

GROUPE Caisse des Dépôts

Chaire Européenne de l'Immatériel

Encadrement doctoral

Cinq thèses sont en cours sous la direction du titulaire de la chaire, dont deux nouvelles (2018), autour desquelles des collaborations scientifiques de premier plan vont être développées.

Par ailleurs, et au titre des projets de recherche en cours (notamment européens, mais également ceux sur financements propres de la chaire), **quatre postdoctorants ont été recrutés** et ont contribué à l'ensemble des travaux de la chaire, notamment en présentant certains résultats lors des conférences organisées par la Chaire.

Colloque à l'UNESCO, juin 2018

Publications

Cinq articles ont été acceptés ou sont en révision au titre des travaux de la Chaire et du RITM, portant sur les thématiques suivantes : la complémentarité des actifs immatériels, le transfert de technologie et les territoires, l'impact immatériel des attaques cyber.

Ces articles ont été soumis ou publiés dans des revues nationales et internationales (*International Journal of Intellectual Property Management*, *Journal of Intellectual Capital*, *Cogent Economics and Finance* notamment).

Collaborations et partenariats

La chaire développe ses activités en partenariat avec de **nombreuses institutions** nationales et internationales : notamment INPI, CIGREF, OCDE, ANSSI, Commission européenne, Banque mondiale, UNESCO, METI (Japon), BNDES (Brésil)

Elle participe à plusieurs **projets européens** :

- **Projet Hermeneut** (H2020) autour de l'économie de la cybersécurité
- **Projet Globalinto** : mesurer l'impact des investissements immatériels sur la productivité des firmes et des industries

LA CUISINE DU FUTUR

Raphaël Haumont

Raphaël Haumont
Enseignant-chercheur
ICMMO (Institut de chimie moléculaire et des matériaux d'Orsay)
Co-fondateur du CFIC (Centre français d'innovation culinaire) avec Thierry Marx

Quelle sera la cuisine en 2050 ? Comment concilier plaisir, bien-être et santé ? Comment envisager une cuisine durable et plus éco-responsable ? Comment innover en cuisine et répondre à des demandes d'« expérientiel culinaire » ?

L'innovation par la recherche (science des colloïdes) permet de répondre à de nombreux défis : explorer de nouvelles textures, mieux comprendre la synergie entre les produits pour limiter les additifs, éviter les allergènes, diminuer le nombre d'ingrédients, abaisser le taux de sucre ou de matière grasse… Autant d'enjeux majeurs pour l'alimentation de demain.

Concilier plaisir, bien-être et santé

Envisager une cuisine durable et éco-responsable

Innover en cuisine

Les mécènes :

DANONE

/ perene

les vergers boiron

Recherche : les cuissons sous vide

Abaisser la pression permet de **diminuer les températures** de cuisson, et donc de prévenir certaines réactions néfastes pour la santé (acrylamides, benzopyrènes).

C'est aussi un moyen formidable d'expanser les préparations, de créer des textures ultra-aérées, d'enlever les levures chimiques, de rendre encore plus croustillant, et *in fine* de **modifier les textures** pour plus de plaisir.

Grâce à la visibilité de la Chaire, un **partenariat avec la Pâtisserie Kremer** a été noué fin 2018 et une **thèse CIFRE** démarre sur le sujet.

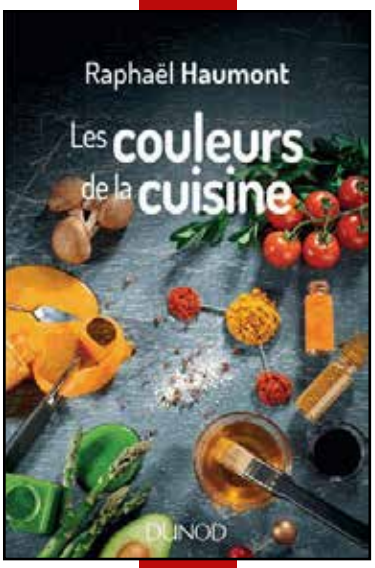

« Comment maîtriser et assembler les couleurs d'un plat ? Le cuisinier, tel un peintre, doit juxtaposer et assembler au mieux les couleurs, comme des nuances de matière. »

Raphaël Haumont, *Les couleurs de la cuisine*, Dunod, octobre 2018, 192 p.

Médias et presse (sélection)

Chroniques régulières dans le **Magazine de la santé** sur France 5 : préparations « maison » (moutarde, ketchup, bonbons…), comprendre les phénomènes (l'oxydation des fruits et légumes, les bulles, pourquoi le pain durcit et les biscuits ramollissent…), connaître les produits (le sel, les olives, le chocolat…)

Participations à l'émission « **Enquête de santé** » sur France 5 : « Alimentation, faut-il avoir peur du gras ? », « Aliments industriels : nous rendent-ils malades ? »

Et également le JT de France 2, E=M6, « On en parle » sur RTS Suisse, France Inter, Europe 1…

BD de Fiamma Luzzati, « Le gâteau qui vainc l'obésité et la gravité », *Le Monde*, 2 mai 2018

« 10 mythes culinaires auxquels il ne faut pas croire », *Madame Figaro*, 7 juin 2018

« Manger végan n'est pas une punition, on peut inventer de nouvelles émotions », *Le Monde*, 17 septembre 2018

Éducation

Raphaël Haumont est parrain de l'École Hôtelière de Versailles. Il entretient des contacts suivis avec de **nombreux lycées et écoles hôtelières** de la région.

Depuis septembre 2018, il travaille avec le bureau de la santé, de l'action sociale et de la sécurité de la **Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du Ministère de l'Éducation nationale** et de la Jeunesse. Les actions du CFIC et la Chaire « Cuisine du futur » servent d'exemples pour l'innovation pédagogique et les initiatives pour (re) donner le goût des sciences, du savoir, et le « goût de France » (projet initié par Emmanuel Macron).

Quelques conférences

Salon du livre 2018 : conférence et dédicaces

Troisième workshop « La cuisine du futur », 29 mars 2018, avec Cécile Poignant, Tania Patchef, Lydiane Navec et Thierry Marx, sur le thème « Qu'est-ce qu'un bon produit »

Petit séminaire de vulgarisation du LPS, 18 octobre 2018 : « Cuisine moléculaire, science et innovation »

Avec l'astrophysicien Hervé Dole, **conférence à deux voix « (G) astronomie »** : festival « Pint of Science », Fête de la Science, conférences publiques de l'Institut d'astrophysique de Paris, Rencontres du Ciel et de l'Espace…

À VENIR EN 2019 :

LA CHAIRE COSMOLOGIE MODES B

Jean-Loup Puget et Hervé Dole

Jean-Loup Puget

Directeur de recherche CNRS, IAS (Institut d'astrophysique spatiale), Département de physique de l'ENS (fédération de recherche du CNRS)

Membre de l'Académie des Sciences

Hervé Dole

Professeur des Universités, IAS

Vice-président Médiation scientifique, Art, Culture, Société de l'Université Paris-Sud

Le prix Shaw

Les prix Shaw, remis chaque année en septembre à Hong Kong par la Fondation Shaw, distinguent un à trois chercheurs dans les catégories Astronomie, Mathématiques, et Sciences de la vie et médecine.

En 2018, Jean-Loup Puget a reçu le prix Shaw dans la catégorie Astronomie, le récompensant pour ses travaux dans le domaine spectral infrarouge micro-ondes.

Il a en effet identifié le **fond cosmique infrarouge lointain** rayonné par toutes les galaxies de l'Univers, et proposé les molécules hydrocarbures aromatiques (de très grosses molécules formées de milliers d'atomes) comme composantes du milieu interstellaire. Jean-Loup Puget est également le responsable scientifique du module haute fréquence de la mission Planck.

La chaire

Jean-Loup Puget a choisi de remettre une partie du prix Shaw à la Fondation Paris-Sud Université afin de créer une chaire de recherche. Celle-ci, portée par Hervé Dole, a été signée fin 2018.

À partir de 2019, elle accompagnera l'équipe de recherche Cosmologie-Modes B de l'Institut d'astrophysique spatiale pour **prolonger les résultats scientifiques de la mission Planck en soutenant les travaux de jeunes chercheurs**.

Qu'est-ce que le projet Planck ?

La mission Planck est dédiée à l'étude du rayonnement fossile, c'est-à-dire l'écho lumineux du Big Bang. Elle repose sur les mesures faites par un satellite d'observation développé par l'Agence spatiale européenne et lancé en 2009.

Près de 500 personnes ont collaboré à ce projet. Le satellite a commencé ses observations à la fin de l'été 2009 et sa première mission sera prolongée d'un an pour collecter des informations complémentaires. Il a été éteint définitivement le 23 octobre 2013. Parallèlement, le travail scientifique d'analyse commence. Une première interprétation d'ensemble est proposée en mars 2013. Deux ans plus tard, les données collectées sont mises à la disposition de l'ensemble de la communauté scientifique.

Les mesures obtenues grâce à ce satellite de l'ESA permettent de construire des cartes de la température du ciel et donnent ainsi des informations à la fois sur l'Univers très jeune et sur le milieu interstellaire et le champ magnétique de notre galaxie.

Le projet Planck a reçu le prix Peter-Gruber de cosmologie en 2018.

Les actions 2018

CAMPAGNE DE DONS 2018

Axes de la campagne

En 2017, la Fondation s'est dotée d'un outil de collecte de dons en ligne, développé grâce au soutien de la Société Générale, membre fondateur de la Fondation.

Cet outil permet un financement participatif de projets ciblés bénéficiant à l'ensemble de la communauté universitaire.

À l'issue de cette première campagne, plusieurs centaines de personnes ont fait un don à la Fondation, et nous les en remercions.

Grâce à eux, les 10 projets retenus seront réalisés au cours de l'année universitaire 2018-2019.

>> SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT

Porteur : Nicolas Lecompte / Direction de l'orientation professionnelle et des relations entreprises

Réalisation : financement d'ateliers pratiques autour de la démarche entrepreneuriale

Ils nous ont soutenus en 2018 :

Florence Auger, Catherine Barrié, Marie-Louise Botale, Valérie Cantonny, Patrick Couvreur, Youssouph Diedhiou, Ndeye Youmane Diop, Fabrice Dufresne, Serge Édouard, Alain Fasquel, Micheline Galdin, Marie-Claude Gaudel, Jean-Pierre Gaussens, Paul Guignard, Éric Henriet, Mariano Iovine, Gina La Rocca-Renaudin, Laurent Lasserre, Philippe Lemasson, Jean-Gilles Mbianga, Julien Nagle, Julienne Pugibet, Richard Raheriarivelo, Sylvie Retailleau, Hervé Rivières, Vichharaks Ros, Véronique Scarpa, Emmanuel Trizac, Agnès Vuaillat…

… et plusieurs centaines de donateurs qui ont souhaité rester anonymes. À tous, nous disons :

MERCI !

>> ORGANISATION DE RENCONTRES SCIENCE ET SOCIÉTÉ

Porteur : Hervé Dole, vice-président Médiation scientifique, art, culture, société / Mission Art, culture, science et société

Réalisation : organisation d'une conférence grand public sur la gastronomie durable

>> ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

Porteur : Stéphane Duquerroy (chargé de mission Handicap et études)

Réalisation : achat de scanners portatifs pour les étudiants dyslexiques

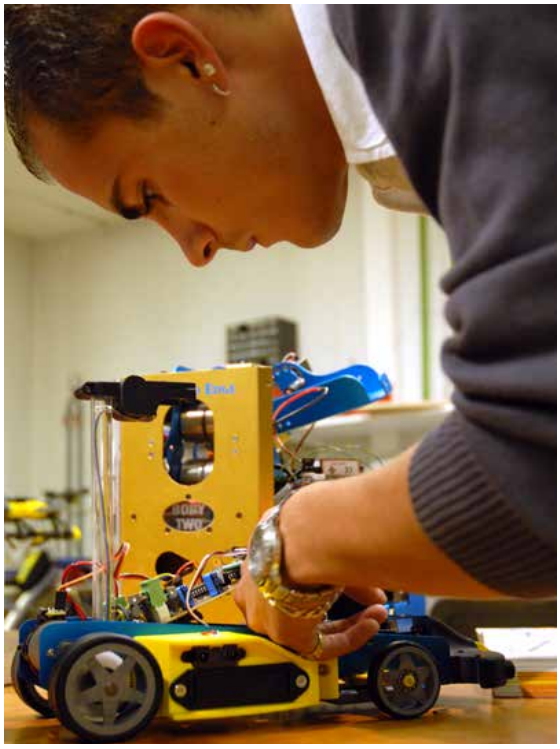

>> ÉGALITÉ DES CHANCES

Porteurs : Anne Guiochon-Mantel (vice-présidente Formation et Vie étudiante), Hervé Rivières (DEVE / Pôle Vie étudiante et égalité des chances), Sandrine Lacombe (vice-présidente Relations internationales)

Réalisation : attribution de bourses d'étude

>> INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Porteurs : Éric Briantais (directeur de la Direction de l'innovation pédagogique) et Romuald Drot (DIP)

Réalisation : création d'un *escape game* destiné aux enseignants pour accompagner leur formation aux nouvelles approches pédagogiques

>> SOUTIEN AU FESTIVAL DE ROBOTIQUE DE CACHAN

Porteur : Francisco Alves (directeur de l'IUT de Cachan)

Réalisation : financement d'une conférence grand public

>> DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DES ANCIENS ÉTUDIANTS (alumni)

Porteur : Sabine Ferrier / Direction de l'orientation professionnelle et des relations entreprises

Réalisation : participation au financement d'un outil en ligne de suivi des alumni

>> SERRES PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITÉ

Porteurs : Jane Lecomte (chargée de mission Environnement et Développement durable), Virginie Héraudet (responsable de la serre), Céline Riauté (chef du service Environnement et paysage)

Réalisation : participation à l'aménagement des espaces d'accueil des visiteurs dans les serres

>> DÉVELOPPEMENT DU MUSÉE SCIENCES ACO

Porteur : Marie-Pauline Gacoin (présidente du Musée de la Lumière et de la Matière)

Réalisation : participation à la création de supports de médiation

>> PROJET BOUSSOLE : accompagnement des étudiants de 2e année de pharmacie

Porteur : Catherine Dubernet (vice-doyenne Vie étudiante et insertion professionnelle de la Faculté de Pharmacie)

Réalisation : financement d'un atelier de réflexion et d'échange sur les différents métiers de la pharmacie

LA SOIRÉE DES DONATEURS

Le 21 septembre, la Fondation Paris-Sud Université a organisé pour la première fois une soirée de remerciements en l'honneur de ses donateurs.

Une soirée de découvertes

Accueillis à la Maison d'initiation et de sensibilisation aux sciences (MISS) par **Pascal Corbel, Vice-Président des Relations entreprises et de la Formation tout au long de la vie et Président de la Fondation,** les donateurs ont ensuite pu visiter le **Musée de la Lumière et de la Matière** ou les **serres pédagogiques**.

Parents, personnels, anciens ou amis de l'Université se sont retrouvés pour un moment d'échanges et de rencontres placé sous le signe de la convivialité.

Sylvie Retailleau, Présidente de l'Université Paris-Sud, a ensuite évoqué l'Université, les défis à relever dans la perspective du passage à l'Université Paris-Saclay en 2020, et le rôle de la Fondation pour soutenir ses valeurs : attachement à la réussite de tous, soutien à une pédagogie et une recherche de pointe, ouverture sur l'extérieur.

Valérie Fortuna, directrice de la MISS, a présenté cette structure unique en Île-de-France : **lieu d'accueil d'enfants de 8 à 15 ans, la MISS propose des ateliers thématiques d'une journée**, au cours desquels les classes explorent une notion scientifique à travers l'expérimentation directe.

Dans cette démarche, ils sont accompagnés par des étudiant(e)s se destinant à la recherche et qui se forment ainsi à la médiation scientifique. Durant la visite de ce lieu particulièrement dynamique, les donateurs ont manifesté leur intérêt et leur enthousiasme pour cette réalisation originale et atypique.

Au cours du cocktail apéritif qui a suivi, **des échanges très riches ont eu lieu entre donateurs, porteurs des projets et personnels de l'Université**.

Pour de nombreux donateurs, cette soirée fut l'occasion de découvrir des aspects méconnus voire ignorés de l'établissement, et la richesse des initiatives existantes. Cette soirée conviviale représente ainsi un premier pas vers la création de liens solides entre la Fondation et ses donateurs.

LE MARDI DU DON / GIVING TUESDAY

Le mardi 27 novembre se déroulait le Mardi du Don. L'Université Paris-Sud et sa Fondation se sont associées à ce **mouvement mondial autour de la générosité et de la solidarité**.

Personnels et étudiants se sont largement mobilisés autour du don et de l'engagement sous toutes leurs formes : don d'objets (textile, alimentaire, vélos…), don de temps (bénévolat, associations…), don de compétences.

Toute la journée, de nombreuses initiatives étaient organisées sur les différents campus de l'Université : des **collectes** (épicerie, textile, hygiène, papeterie, articles de sport, jouets, bouchons, vélos…), des **stands associatifs**, des **ouvertures exceptionnelles** (garage solidaire, jardins partagés…), des **actions solidaires** (soupe partagée, goûter équilibré, tombola, etc.).

Le Giving Tuesday a aussi été l'occasion de **nouvelles réalisations**, comme la création de « boîtes à livres » dans toutes les bibliothèques universitaires de Paris-Sud. Enfin, la journée s'est terminée par un **banquet des solidarités** organisé par le CROUS. De nombreuses associations étudiantes étaient représentées et ont pu ainsi échanger autour de leurs activités.

De nombreux autres partenaires se sont associés à cet événement afin de lui donner toute son ampleur : le Secours populaire français, les Restos du Coeur, le CROUS de Versailles, le CESFO, la société TerreAzur, la Ferme de Viltain, l'association Solicycle, l'association Le Relais, le PROTO 204, le SIOM de la Vallée de Chevreuse, Essonne Mobilités, la ville d'Orsay , la communauté d'agglomération Paris-Saclay.

De nombreux personnels et étudiants ont profité de cette journée pour témoigner de leurs engagements : associations caritatives, solidarité internationale, gestes environnementaux, etc.

Un partenariat a été spécialement noué à cette occasion avec la **société d'événementiel et de communication Wasaby**. Wasaby a généreusement réalisé un petit teaser animé pour promouvoir le Mardi du Don. Diffusé sur les réseaux sociaux dans les jours qui précédaient l'événement, il a rencontré un grand succès.

WASABY
Evènements & Communication

Nouvelles boîtes à livres mises en place à la bibliothèque universitaire d'Orsay

Stands associatifs et humanitaires à la Faculté de Pharmacie de Châtenay-Malabry

Tirage de la tombola solidaire par Boris Bernabé, doyen de la Faculté Droit Économie Gestion de Sceaux

Banquet des solidarités du CROUS

La Fondation, chef d'orchestre du Mardi du Don à l'Université Paris-Sud

L'IUT d'Orsay mobilisé pour le Giving Tuesday

L'UNIVERSITÉ PARIS-SUD

Université de recherche intensive au spectre disciplinaire large, l'Université Paris-Sud est particulièrement réputée pour le niveau de sa recherche fondamentale (mathématiques, physique) mais aussi dans le domaine des sciences de la santé, du droit ou des sciences du sport.

Prestigieuse par sa recherche, l'Université Paris-Sud l'est aussi par son offre de formation très étendue au niveau disciplinaire tant en Licence, Master et Doctorat qu'en formations technologiques. **Forte de ses 5 UFR, de ses 3 IUT et de son école d'ingénieurs, l'Université Paris-Sud forme plus de 31 000 étudiants par an**.

Ces formations s'inscrivent dans le cadre commun de l'Université Paris-Saclay et permettent aux étudiants de profiter du savoir-faire de tous les établissements membres de Paris-Saclay.

82 unités de recherche

2e université française, 42e université mondiale au classement de Shanghaï

31800 étudiants

6300 publications

2600 doctorants

4000 enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs

SOUTENIR LA FONDATION

Grâce à votre générosité des projets prennent vie autour de quatre axes :

- Égalité des chances de nos étudiant(e)s
- Développement durable sur nos campus
- Innovation pédagogique
- Diffusion des savoirs

Toutes ces actions contribuent à faire de l'Université Paris-Sud un lieu d'études et de travail plus ouvert et plus généreux.

Soutenez-nous !

Avantages fiscaux pour les particuliers

Vous bénéficiez d'une réduction de l'**impôt sur le revenu** à hauteur de **66 % du montant du don**, dans la limite annuelle de 20 % du revenu imposable. La réduction d'impôt peut s'étaler sur 5 ans pour les dons qui dépassent le plafond de 20%.

Nota : **le prélèvement à la source ne modifie pas ces taux**.

Si vous êtes assujetti à l'IFI, vous pouvez également bénéficier d'une réduction de votre impôt à hauteur de 75% du montant du don, dans la limite de 50 000 euros.

Entreprises : Devenir partenaire

La Fondation Paris-Sud Université représente pour les entreprises un des **points d'entrée vers la communauté universitaire** dans sa diversité : personnels et étudiants, multiples disciplines, divers partenaires scientifiques, économiques et territoriaux.

En devenant mécène de la Fondation, **vous soutenez concrètement l'Université** dans ses missions d'enseignement, de recherche, d'innovation et de diffusion des savoirs.

Des projets étudiants aux chaires de recherche, des bourses de réussite aux partenariats structurels, la Fondation propose de multiples formes d'action pour **concrétiser votre engagement sociétal** autour de nos valeurs communes.

Avantages fiscaux pour les entreprises

Vous bénéficiez d'une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du montant de votre don, dans la limite annuelle de 0,5% du chiffre d'affaires HT ou dans la limite de 10 000 euros. Par exemple :

Un don de 10 000 € vous coûte seulement 4 400 € après déduction fiscale

Au-delà de 0,5% du chiffre d'affaires (dépassement du plafond) ou en cas d'exercice déficitaire, l'excédent de la réduction d'impôts est reportable sur les 5 exercices suivants (articles 200 et 238bis du Code Général des Impôts).

Nos fondateurs

Nos mécènes

Nos partenaires 2018

Fondation Paris-Sud Université
Avenue Jean Perrin, bâtiment 351
91400 Orsay

fondation@u-psud.fr – 01 69 15 42 48
www.fondation.u-psud.fr – @Fondation_UPSud